



Barèmes des accueils de loisirs sans hébergement/mercredi jeunesse

Quotient familial	Participation des familles (en euros)	
	<i>Familles de la commune</i>	<i>Familles Hors commune</i>
< 400 €	5 €	8 €
De 400 € à < 550 €	6 €	9,50 €
De 550 € à < 700 €	7 €	11 €
De 700 € à < 850 €	8 €	12,50 €
De 850 € à < 1000 €	9 €	14 €
De 1000 € à < 1150 €	10 €	15,50 €
De 1150 € à < 1300 €	11 €	17 €
De 1300 à < 1450 €	12 €	18,50 €
Plus de 1450 €	13 €	20 €

**Voté en séance du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Pierre en date du 11 juillet 2018*